



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO
46, rue des petites écuries 75010 PARIS
contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

Edouard PHILIPPE
Premier Ministre

Paris, le 27 mars 2020

Monsieur le Premier Ministre,

Depuis plusieurs semaines, notre pays traverse une crise sanitaire sans précédent qui a entraîné des mesures d'exception. Le Service public et particulièrement la fonction publique et ses agents sont extrêmement sollicités dans les trois versants de la Fonction publique.

L'implication, le dévouement et l'abnégation des agents sont reconnues de tous et particulièrement par nos concitoyens. De nombreux membres du Gouvernement et vous-même répétaient régulièrement leur rôle essentiel dans cette crise.

Jeudi 26 mars 2020, suite à une conférence téléphonique avec Monsieur le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique, nous avons constaté l'écart inacceptable entre les annonces médiatiques du Gouvernement et la réalité des « mesures » ou absence de mesures.

Dans un 1^{er} temps, je me dois de vous rappeler que, dans de trop nombreux services, les agents en poste, en raison du Plan de Continuité de l'Activité (PCA) imposé par l'employeur public, ne bénéficient pas des matériels de protection indispensables (masques, gants, gel, etc.) ou n'en ont pas suffisamment pour en changer régulièrement.

Cela met directement en jeu leur santé et leur sécurité au travail comme celle des usagers et cela est de la responsabilité de votre gouvernement. Il est essentiel et indispensable que ces agents soient immédiatement protégés.

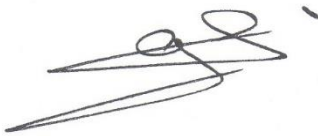
Dans un 2^{ème} temps, au regard des réponses du Secrétaire d'Etat, je vous sollicite au nom des milliers d'agents de la Fonction publique pour :

- Ne pas appliquer le jour de carence aux agents malades depuis la reconnaissance de l'épidémie et non simplement à partir de la publication de la Loi. Il ne peut pas y avoir des fonctionnaires malades traités différemment sur l'application du jour de carence avant ou après le 23 mars. Ce serait inégalitaire, incompréhensible et surtout inadmissible pour les agents.
- Pour considérer que les agents placés en autorisation spéciale d'absence (ASA) par leur administration continuent de générer des jours RTT. Ces agents n'ont pas choisi d'être placés en ASA qui est un outil, dans le cas présent, justifiant leur position administrative pour respecter le confinement.
- Que tous les agents en CDD voient leur contrat prolongé, au minimum, le temps que durera la crise sanitaire pour ne pas ajouter la détresse financière à la situation actuelle.

Je vous indique que FO Fonction publique apportera tout son soutien aux agents qui utiliseraient leur droit de retrait, tant la sécurisation des missions et des agents eux-mêmes sont loin d'être suffisantes au regard de la propagation de la maladie. Sur ce point, la note de la DGAFP entraîne un mécontentement sans précédent chez les personnels et démontre, de la part du Ministère, un manque cruel d'anticipation et de capacités à protéger ses personnels. Comme vous le savez, en termes de protection, la réalité dans les services est loin d'être celle affichée dans les médias.

Monsieur le Premier Ministre, l'urgence reste la protection des agents et des usagers. A ce titre, chaque service concerné par le PCA doit tenir des CHSCT dématérialisés et les préconisations ou dysfonctionnements relevés dans les comptes rendus doivent impérativement être appliqués ou corrigés. FO Fonction publique vous relancera autant de fois que cela sera nécessaire, dès lors que les mesures de protection seront insuffisantes. La santé et la sécurité des fonctionnaires et agents publics doit être une priorité absolue.

Sachant que votre réponse est attendue par les agents et sera largement diffusée, je vous prie de croire, Monsieur le Premier Ministre, en l'assurance de ma haute considération.

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'CG' or similar, with a small mark to the right.

Christian Grolier,
Secrétaire Général de l'UIAFP-FO